

Nous ne laisserons pas la Palestine disparaitre de la carte!

Un "plan" qui soutient l'annexion par Israël de Jérusalem-Est, du Golan, de la vallée du Jourdain et de toutes les colonies israéliennes en Palestine occupée vient d'être rendu public par l'administration Trump. Tout ceci est absolument contraire aux résolutions de l'ONU!

La France, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, doit se rappeler qu'elle est la patrie de la Déclaration des droits de l'Homme et prendre des initiatives pour une solution respectueuse des principes internationalement reconnus et des droits du peuple palestinien. Au sein de l'Union Européenne, elle doit oeuvrer pour que toute mise en œuvre unilatérale de ce plan par la partie israélienne soit bloquée par des sanctions.

Communiqué de l'Association France-Palestine Solidarité Beauvais le 6 février 2020

AINSI

Depuis des décennies, l'UE poursuit avec Israël une coopération pourtant soumise au respect des Droits de l'Homme (article 2 de l'accord d'association UE-Israël).

- En suspendant cet accord, elle ne ferait que refuser à Israël un statut de partenaire privilégié.

Produits cosmétiques (dont AHAVA) et dattes medjoul de la vallée du Jourdain, vins (sous diverses marques dont P'SAGOT, GVA'OT, JUDEAN HILLS ou GOLAN), produits agricoles divers, composants électroniques...nombreux sont les produits qu'Israël exporte de ses colonies en territoire palestinien occupé vers l'Europe. L'Union Européenne qui a, depuis 1997, des accords de libre - échange avec l'OLP-Autorité palestinienne pour les produits de Cisjordanie devrait taxer les produits des colons israéliens, et indiquer leur véritable origine au moyen d'un étiquetage clair pour les consommateurs. Mais depuis 20 ans, ces produits bénéficient du « label israélien » donné par les douanes d'Israël, et les contestations des règles sont systématiques de la part de leurs importateurs en Europe.

- L'UE pourrait opposer un embargo aux produits des colonies israéliennes, comme pour des importations de Russie suite à l'annexion de la Crimée, c'est à dire l'arrêt total de leur importation.

RASSEMBLEMENT POUR LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL ET LA PRISE EN COMPTE DES DROITS LEGITIMES DU PEUPLE PALESTINIEN.

LUNDI 10 FEVRIER A 18 H PLACE DE LA GARE SNCF A BEAUVAIS

voir aussi https://www.france-palestine.org/PETITION-Nous-ne-laisserons-pas-la-Palestine-disparaitre-de-la-carte

Ciné – débat sur la question palestinienne mardi 31 mars au cinéma Agnès Varda ZUP Argentine, 8 avenue de Bourgogne près du Château d'eau à partir du documentaire de Roland Nurier:

LE CHAR ET L'OLIVIER (documentaire sorti en salle récemment)

Association France-Palestine Solidarité Beauvais (afpsbys@hotmail.com) facebook:France-Palestine Solidarité Beauvais

Ne pas jeter sur la voie publique